

CR du CA du treize juin 2019

17 personnes présentes, présidence de Mme Todo. Quorum de 15 atteint.

Secrétaire de séance : Matthieu Bennet

I. Approbation des PV

PV des derniers CA.

- Sur celui d'avril : 2 abstentions, le reste est pour
- Sur celui de février : tout le monde pour.

II. Sur le changement de mode d'achat des denrées pour la restauration

Nous adhérons jusqu'à présent à un groupement d'achat, trois fois deux ans. Le dernier lien se terminait au 31 août. On s'est demandé si on continuait d'y adhérer. En effet, dans le même temps le lycée a posé candidature sur le dispositif *Occitanie dans mon assiette*, des objectifs de 50 pour cent de circuit court et 22 de bio. Dispositif régional. Les trois premières années, les denrées achetées sont financées : je ne peux pas vous dire de quel montant, car nous sommes loin des objectifs, mais on voudrait s'en rapprocher le plus vite possible.

Le marché et groupement d'achat public c'est obligatoire au-dessus d'une certaine somme. Et ne permet pas de trouver les denrées en question. On a eu de plus des achats qui ne nous ont pas satisfaits. Viande pas bonne ; ail ou viande venu d'Allemagne. Nos souhaits ne pouvaient pas être pris en compte. Sur la région toulousaine il y a très peu de GA (groupement d'achat) organisés : car c'est très long et lourd, aucun moyen supplémentaire pour organiser cela, c'est du travail en plus uniquement. On compte trois GA sur la région, accessibles, et les deux autres qui l'étaient ne pouvaient pas nous satisfaire là-dessus.

Quand on dépasse 25 000 sur les groupes de denrées, on doit passer par le marché public. (phrase à expliquer)

Deux solutions : soit on organisait nous-mêmes les marchés publics, soit on regardait ce qui se présentait dans les plateformes qui organisent ce type de procédure. Il y a des établissements, des epadh, et autres qui utilisent AGAPRO. Ça organise un marché public, et ça met au moins trois fournisseurs sur chaque groupe de denrées. Ils sont déjà dans la démarche bio et circuit court. Ont un socle de fournisseurs, et on peut leur proposer nos fournisseurs. Echange sur le principe du référencement commun. Par type de produit, il y a trois fournisseurs.

Modalités : adhésion est gratuite. Ce sont les fournisseurs qui payent la plateforme, et si on veut partir on part quand on veut. Donc on ne perd rien à essayer.

- QUESTION parent d'élèves : est-ce que ça aura des conséquences sur les tarifs des repas ?
 - Mme de Jaeger : adhésion ne coûte pas ; la plateforme négocie des prix, mais le bio ça ne peut que coûter plus cher. AGAPRO est plus implanté dans les collectivités locales et les établissements sans structure administrative (crèches par exemple).
 - Précision : le prix du repas par élève ne va pas changer puisqu'il est fixé par la région.
 - Les aides ce n'est pas après avoir atteint les objectifs, c'est avant, pour y arriver.

- Question parent d'élèves : est-ce que d'autres établissements sont entrés dans la démarche ?
 - Mme de Jaeger : oui le lycée Berthelot qui y est depuis 4 ans ; le gestionnaire est satisfait.
- Question sur le prix de l'adhésion au GA :
 - Réponse Mme de Jaeger : une centaine d'euros ; de plus ce GA était exclusif : soit on y prenait tout soit on ne prenait rien ce qui posait problème lorsqu'on cherchait à améliorer la qualité du pain, qui était mauvaise selon nous : et on nous a refusé la sortie pour le pain.
 - Mme de Jaeger : l'adhésion sera simplifiée, car n'est pas possible pour un établissement de déléguer la facturation.

Vote : 17 pour l'adhésion à la centrale d'achat AGAP'PRO

II. Conventions

Olympiades de mathématiques : on a une élève qui a gagné le prix académique, il faut une convention pour qu'elle ait le droit d'aller visiter le LAAS.

Vote : 17 pour

III. Affaires financières

3.1 Tarif des objets confectionnés par les Bts ERPC

M. Vignal : nouveaux BTS depuis deux dans l'établissement. Ils doivent créer un projet chaque année en travaillant pour des associations des établissements, et ce sont des projets de production graphique et multimédia. A ce titre la région nous a octroyé une presse numérique voté la dernière fois de 49 000. On avait voté le prix de l'impression NB, couleur, et les types de finition. Tout ça a un coût, pour les autres ETB, pour les gens dans l'établissement, et les tarifs dépendront des contrats de fonctionnement ricoh. Ils peuvent aussi imprimer de l'offset, mais là c'est pour le bac pro Rpip : ils font aussi de la conception multimédia pour des sites, avec Wordpress : facturation de 100 euros pour un site, mais on en travaille pas pour du site de commerce. Si Agap'pro, Cadire une entreprise, nous commandait un truc, on ne s'occuperait pas de la partie commerciale (boutique, paiement).

Jusqu'à présent, on faisait réaliser facturer surtout par les bac pro. Et on ne faisait rien payer sur le multimédia.

- Question de M. Barcet : le coût, c'est la répercussion des coûts de production, ou bien il y a un peu de marge ?
 - M. Vignal : il y a un peu de marge, toute petite, on arrive à peine à équilibrer les coûts de fonctionnement. Est-ce que c'est concurrentiel par rapport à un professionnel ? carrément : la conception chez nous, ils ne la payent pas.

Vote : 17 pour

3.2 Distributeur de préservatifs

Mme de Jaeger : on devrait pouvoir voter un tarif pour les préservatifs si vous voulez. La boîte de préservatif, à l'infirmerie, coûte 0,99€, on voudrait la vendre 1€. L'ARS ne fait plus le gratuit : il y a plus de financement.

C'est une nouvelle machine qui est en train d'être installée ; actuellement, est-ce que c'est distribué par l'infirmière, gratuitement ?

Discussion longue. En fait on se rend compte qu'il n'y avait pas de distribution par l'infirmière.

m. Borrás : c'est un recul de faire payer les préservatifs.

☒ Vote : zéro abstention ; 4 contre ; 12 pour.

Mme Todo : on va réfléchir à nouveau sur comment en distribuer gratuitement.

M. Vignal : le pb c'est aussi que si c'est devant l'infirmierie, ça ne marchera pas, car c'est fermé très souvent.

→ Courrier à la région pour protester contre ce problème.

DBM

Là j'ai manqué un truc : Intervention du CRDIFF : on n'a pas assez de financement d'état l'intervention a coûté 390 et on en avait 280 €. Mme de Jaeger propose de faire passer la somme d'un service sur un autre.

Mme Laforest : c'est dommage qu'on ne l'ait pas su avant, car on aurait pu financer ça, même si on n'avait pas beaucoup d'argent cette année. En plus c'est bien quand des élèves lancent des trucs.

Vote : 17 pour

Don du CNRS

Autre point, qui n'était pas à l'ordre du jour : un don du CNRS, qu'on ne peut pas encore utiliser pour le projet de Mme Boé, sur l'apiculture. Don de 800€

Vote : 17 pour

V. Bilan des voyages divers et variés

Mme de Jaeger présente l'intérêt de présenter les bilans : quand y a un excédent, cela nous permet de le reverser aux familles. Remarque : quand c'est organisé par un organisme, cela n'arrive pas souvent qu'on ait un excédent.

Sur le voyage à Paris du BTS SP3S : projet de restitution aux familles de 10,15€

☒ Vote pour les trois bilans : 17 pour → on pourra restituer aux familles.

VI. Questions diverses

- Représentants du personnel : On souhaite un document préparatoire pour la réunion du 25 juin le plus tôt possible dans la mesure où les conseils de seconde sont terminés
 - Mme todo : il faut attendre les affectations, demain matin au rectorat, on a une commission sur les langues rares.
- Questions sur le collège de Verfeil : est-il encore dans notre secteur ?
 - Non dit Mme Todo, mais nous avons un enseignement techno dérogatoire, qui a eu beaucoup de succès. Et on eu 80 demandes pour 35 places. Donc on a proposé à l'inspection d'augmenter nos groupes, sachant que des élève sde notre secteur en faisaient partie. 10 classes de seconde et 360 élèves.
- M. Borrás : la demande vient de l'heure HIS, on voudrait une transparence la plus grande possible pour évaluer le dispositif qui est selon nous fait dans la précipitation. On veut vérifier si les annonces sont conformes aux annonces : les familles vont-elles avoir le choix annoncé, les élèves auront-ils la possibilité de choisir autant qu'affirmé en amont ? C'est

pour cela qu'on voulait la faire devant les parents d'élèves, car la réunion du 25, ce sera uniquement devant les enseignants.

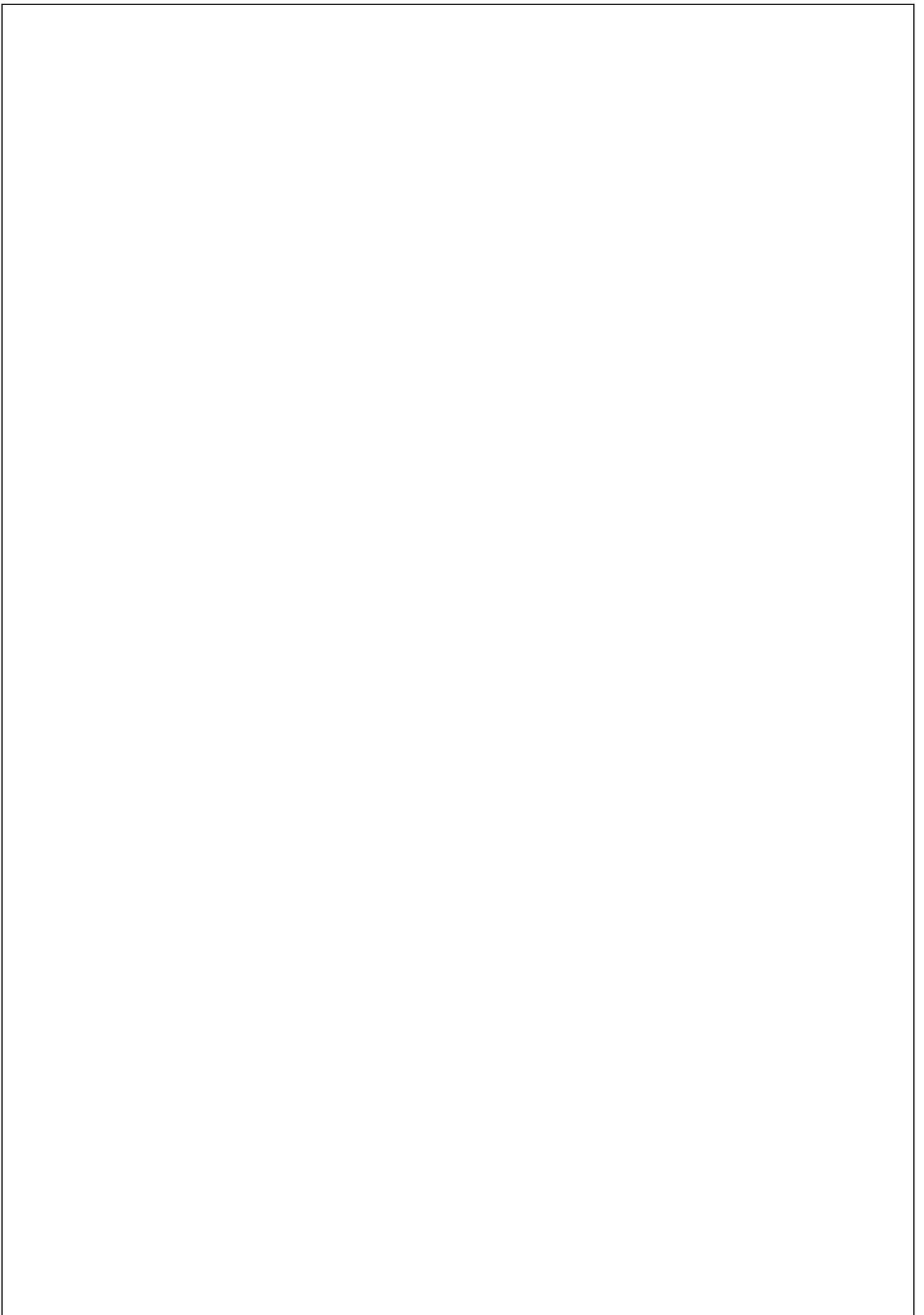
- Mme Todo : Actuellement : 4 dossiers d'élèves qui demandent des spécialités que nous n'enseignerons pas l'année prochaine.
- M. Borrás : et on s'interroge fortement sur la question de savoir comment on fera quand il y aura plus d'élèves que le groupe prévu en peut accueillir.
- Rappel de Mme Vergnes : les élèves locaux sont toujours prioritaires ?
 - Mme Todo : oui. Et ceux qui ne l'auront pas ils iront ailleurs, ou ils changeront de spécialité.
- M. Borrás : et deuxième point, le mouvement se poursuit. On appelle à la grève le 17.
 - Mme Luce : je tiens à préciser que le courrier qui sera envoyé aux parents d'élèves, j'espère qu'il ne sera pas signé « les enseignants du lycée S. Hessel ». Car il y a des enseignants qui ne se reconnaissent pas dans le mouvement.
 - Parent d'élèves : je m'interroge sur la modalité de votre mouvement, car moi j'ai entendu parler très difficilement de votre mouvement, et je ne suis même pas sûre que le gouvernement le sache.
 - Mme Luce : si on regarde les infos, sur BFM, la dépêche, on voit que le résultat ce n'est pas vraiment la majorité, vu le nombre de personnes qui se sont abstenues. Je ne me permettrai pas de faire grève et un certain nombre de professeurs partagent ma position.
 - Mme Todo : bien reçu, le bac on va l'organiser. C'est notre devoir.
 - M. Borrás : rappelle que nous ne sommes pas hostiles, si l'administration arrive à l'organiser tant mieux, mais on aimerait surtout que le gouvernement entre en négociation. Nous appelons les grévistes à se tenir devant le rectorat à 8h. on discutera de la grève reconductible.
- M. Bennet : pb des effectifs des élèves UP2A. sur les 360 élèves de dix secondes, c'est impossible de rentrer les 15 personnes qui vont, en toute certitude, arriver. Je pense que Mme Todo confirmera que ce n'est pas acceptable.
 - Mme Todo : dit qu'on ne les aura pas ; le rectorat ne le fait jamais, mais je suis d'accord que cela nous pose problème.
- Question du personnel administratif : pourquoi aucune réunion sur la restructuration du secteur à venir.
 - Mme Todo : la réponse c'est tout simplement qu'on n'a pas d'information certaine sur le sujet. L'année dernière, on a fait une réunion avec un personnel de la région, le soir, mais il y avait 5 personnes.
 - M. Campayo : Nous sommes inquiets parce que nous nous demandons si les requêtes formulées auparavant ont été prises en compte : nombre de bureaux, espaces inadaptés. Les archis de la région avaient dit qu'ils allaient revenir sur site. Mais à ce jour personne n'est venu nous voir. Nous regrettons cette absence.
 - Mme Todo : ils sont venus il y a 15 jours, les remarques sur l'archivage, le nombre de bureaux ont été faites. Et on verra demain si elles ont été entendues demain, car demain on a la réunion avec la région.
 - Mme Campayo : vous dites qu'ils ont commencé à entendre nos demandes, mais la première, c'était de venir nous voir, or ce n'a pas été le cas.
 - Mme Laforest : nous regrettons que les personnels concernés ne soient pas invités plus à participer à la rédaction du projet ; si les questions se posent c'est qu'ils ne sont pas assez impliqués ; il faudrait que les personnels soient présents dans ce genre de réunion.

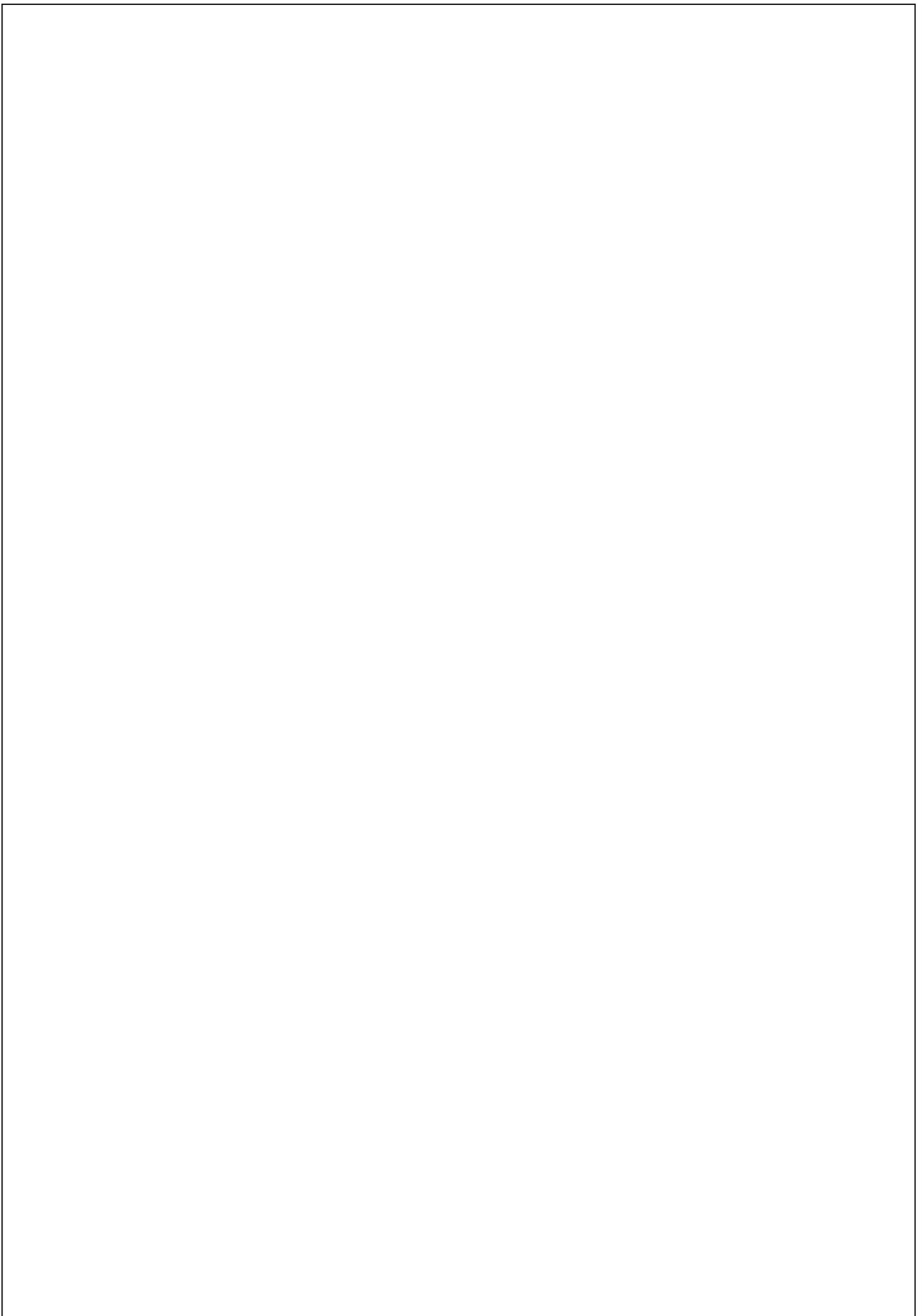
- Mme Campayo : s'il est question d'engager les travaux dès l'année prochaine civile ou scolaire, c'est qu'il doit y avoir un certain avancement du plan.
- M. Borrás : tout le monde, enseignants compris, est sensible à ce que disent les personnels administratifs, car la problématique est la même pour nous.
- Mme Parent d'élève : nous, dans notre mairie, nous rénovons mairie, médiathèque, et dès le début, moi qui suis élue au conseil, nous avons décidé de faire participer la secrétaire dès le début de la conception et là il y a plein de choses qu'elle a su apporter.
- Mme Todo : oui, mais vous prêchez une convaincue, c'est la région qui décide qui tient les cordons de la bourse.
- Mme Vergnes : quels bâtiments concernés ?
- Mme Todo : les bâtiments administratifs uniquement.
- M. Vignal : dans le programme initial, il n'y a rien changé, à part qu'ils ne font plus l'internat. Il n'y a que ça qui est non changé : on supprime un tiers des places, parce qu'on met en conformité avec les ascenseurs, donc moins de place. C'est un programme pour 2400 élèves, avec priorité pour un self qui puisse accueillir. Avec priorité sur des classes à 36, qui manquaient quand le programme a été fait en 2004. C'est le programme de M. Pays, et Mme Garo, qui j'espère a fait le programme avec vous : nous sur les enseignants technologiques et professionnels. Il y a bien sûr eu des problèmes, on en convient. Description du plan par M. Vignal. « y a peut-être pas besoin de réunir tout le lycée pour décider qu'on va transformer deux salles de réunion en un bureau. » Y a malheureusement des choses sur lesquelles on ne nous pose pas de question : un bureau d'une personne, c'est 12 m², deux personnes, c'est 17m².
- M. Vignal : mais enfin moi je regrette largement plus la suppression de 100 places de l'internat pour des raisons d'accessibilité. Je trouve étrange qu'on ne le regrette pas non plus. En plus, je suis juste spectateur de ça, alors que les élèves c'est le cœur du système.
- Mme Laforest : je ne peux pas vous laisser dire ça : c'est aussi important je demande donc à ce qu'une délégation de membres élus du CA soit régulièrement en lien avec ce sujet.
- M. Barcet : concernant l'internat, quelles sont les modalités envisagées ?
- Mme Todo : nous allons accueillir de moins en moins d'élèves.
- Parents d'élèves sur le sujet : inquiétude.
- M. Bennet : on a malgré tout une demande de participation à ces réunions, nous sommes des élus, on est là, pour se taire si c'est ainsi, mais au moins pour s'informer. Il ne faut pas hésiter à nous inviter, même si vous avez peur qu'il s'agisse de réunion où il ne se passe rien.
- M. Laforest : retour sur le pb de la **facturation des repas** . Nous avons encore une demande pour la facturation au repas.
 - Mme de Jaeger : je veux bien mais d'une part on n'a pas préparé ce sujet pour le CA d'aujourd'hui ; de plus, le CA qui décide pour ça c'est celui du budget en novembre. Je pense qu'il faut qu'on fasse une discussion en commission sur le sujet, et que je vous présente vraiment les tenants et les aboutissants, car si on quitte le forfait annuel, on va augmenter le prix du repas. 2,80 contre 3,80. C'est pas en déduisant les trois semaines de fin juin que vous allez gagner vraiment de l'argent avec ça. En gros : on ne pourra pas offrir des repas à 2,80 sans forfait annuel. Mais je veux

bienvenir avec mon ordinateur, vous montrer des simulations, pour vous donner les chiffres pour décider concrètement.

- Question de Mme xxx, représentante des parents d'élèves : sur les élèves qui n'ont pas de salle avant de remonter en internat.
 - Mme Todo : cela nous surprend vraiment parce qu'on a des salles ouvertes, un foyer, des activités montées par la vie scolaire.

19h20 fin du CA.





SGEN : demander à ce que